

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 21 juin 2021

M. Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur

A la suite des dysfonctionnements inacceptables liés à la qualité de l'acheminement de la propagande électorale du premier tour des élections départementales et régionales, Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur, a convoqué ce matin les dirigeants des sociétés Adrexo et la Poste ce matin, attributaires du marché public.

A court terme, il leur a rappelé l'obligation de résultats qui les liait. Il leur a demandé expressément de garantir que de tels dysfonctionnements ne se reproduisent pas pour le second tour qui se tiendra le 27 juin prochain et les a enjoins de prendre toutes les mesures afin de rétablir un service normal.

Les sociétés concernées communiqueront directement afin d'apporter toutes les réponses légitimement attendues par les élus et candidats, ainsi que par nos concitoyens. Elles proposeront d'ici ce soir des mesures fortes pour améliorer très concrètement l'information des électeurs.

Plus largement, Gérald DARMANIN a indiqué que tous les enseignements des erreurs commises seront tirés au lendemain du second tour de ces élections.